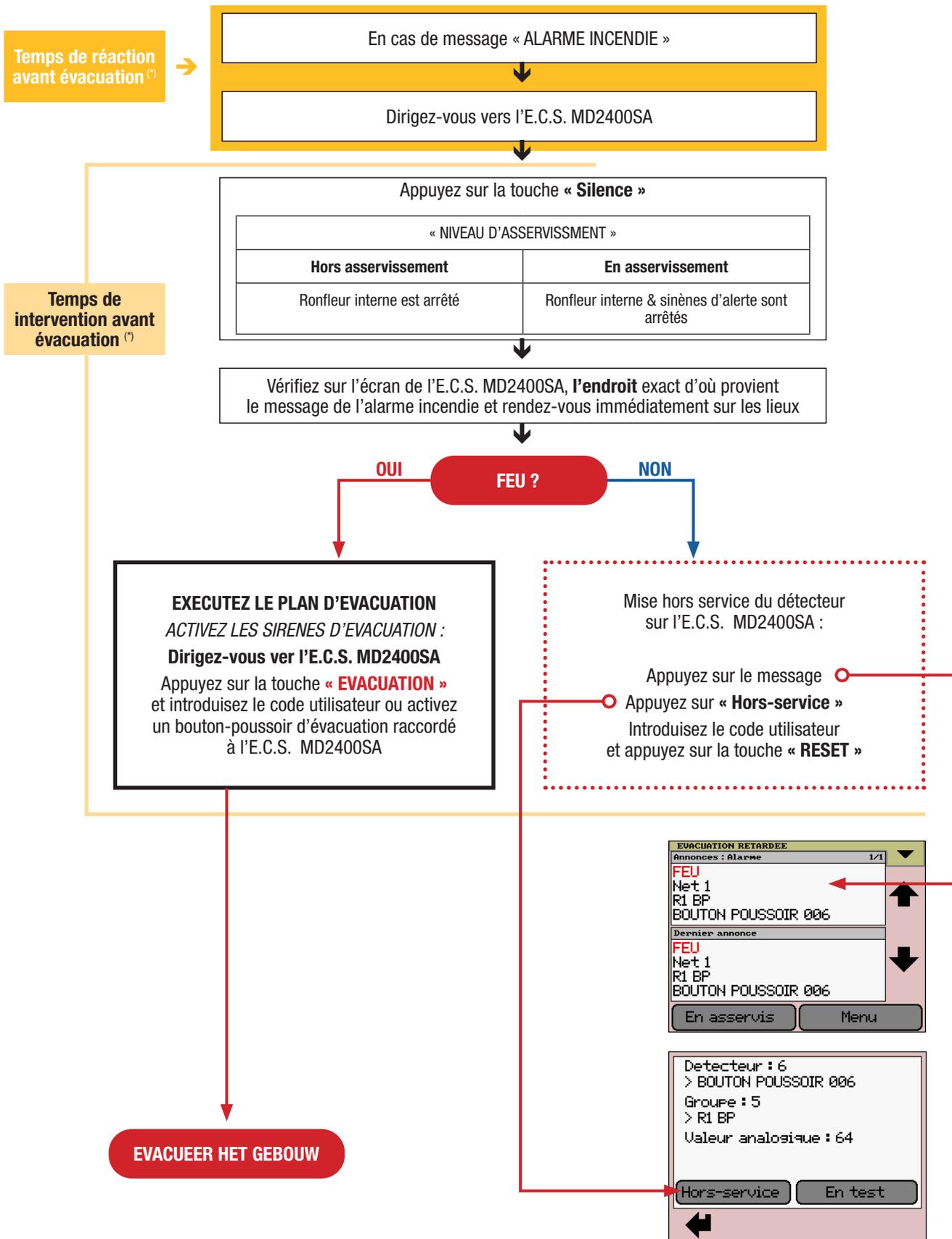


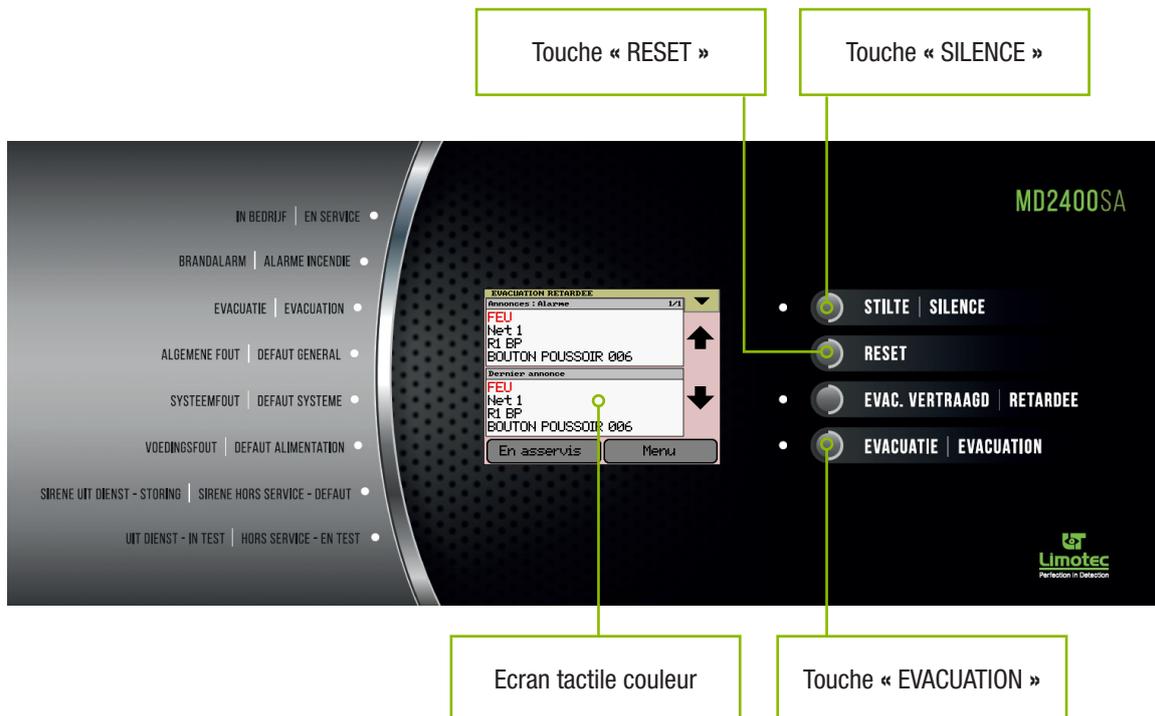


E.C.S. MD2400SA

MODE D'EMPLOI ABREGE EN CAS D'ALARME INCENDIE







LES TEMPORISATIONS :

<p>Temps de réaction avant évacuation (*) : (1 à 9 minutes)</p>	<p>Le temps de réaction avant évacuation est le temps qui s'écoule entre le signalement d'une alarme incendie sur l'E.C.S. MD2400SA et l'acceptation de l'alarme par la touche « SILENCE » sur l'E.C.S. MD2400SA. Si l'alarme n'a pas été acceptée avant la fin du temps de réaction, la procédure d'évacuation sera démarrée.</p>
<p>Temps d'intervention avant évacuation (*) : (1 à 9 minutes)</p>	<p>Le temps d'intervention avant évacuation est le temps qui s'écoule à partir du moment où l'alarme incendie est acceptée en appuyant sur la touche « SILENCE » de l'E.C.S. MD2400SA. Si l'alarme incendie n'est pas traitée avant la fin du temps d'intervention, la procédure d'évacuation sera démarrée. Le temps d'intervention peut être redémarrer en appuyant sur la touche « SILENCE ».</p>
<p>Défaut de batteries : 8 minutes</p>	<p>L'utilisation de la touche « SILENCE » n'affecte pas la temporisation. L'utilisation de la touche « RESET » redémarre la temporisation.</p>
<p>Défaut de tension secteur : 20 minutes</p>	<p>Un défaut de tension secteur est immédiatement enregistrée dans le journal des événements de l'E.C.S. MD2400SA. L'utilisation de la touche « SILENCE » n'affecte pas la temporisation. L'utilisation de la touche « RESET » redémarre la temporisation.</p>

(*) réglable entre 1 et 9 minutes: contactez votre installateur pour plus d'informations.